



**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2014**  
**VILLE DE CARRIERES-SUR-SEINE**  
**23 DECEMBRE 2013**

Le débat d'orientation budgétaire est obligatoire pour les Communes > 3.500 habitants.

Il doit intervenir dans les deux mois qui précèdent le vote du budget Primitif qui lui est prévu le 10 février 2014. Ce vote anticipé d'un mois par rapport aux années précédentes nous impose la plus grande distance par rapport aux chiffres du budget 2013 énoncés dans ce document. Il s'agit d'estimations qui peuvent être amenés à des ajustements jusqu'au 21 janvier 2014.

Plus encore le vote du budget primitif 2014 avant le pointage du compte administratif 2013 obligera l'assemblée à adopter un budget supplémentaire en juin 2014.

**Objectifs du DOB** : discuter des grandes orientations pour l'élaboration du Budget 2014

- I. La situation économique et financière de notre pays contraint le budget des collectivités locales**
  
- II. La gestion rigoureuse engagée depuis 2008 permet l'atteinte des objectifs budgétaires sans emprunt nouveau.**
  
- III. Maintien de nos marges de manœuvre en 2013, mais aussi à l'horizon 2014**

## **I – La situation économique et financière de notre pays contraint le budget des collectivités locales**

## **A. Réduction des concours financiers de l'Etat :**

La loi de finances 2014 a acté une baisse de 1.5 milliards d'euros des concours de l'Etat aux collectivités locales. Cela se traduit par une baisse de la DGF 2014 anticipée de 91 k€ pour la ville. (correspondant à la baisse de 3.3% de l'enveloppe globale)

## **B. Les autres contraintes pesant sur le budget :**

- Stabilité des droits de mutation : 800 k€ prévu en 2013, 796 k€ réalisé au 31/10/2013
- Augmentation des taux de TVA au 1<sup>er</sup> janvier 2014 (Passage de 19.6% à 20%)
- L'inflation : 1.2% en 2013
- Les modalités d'application de la réforme des rythmes scolaires n'étant pas connues au moment de ce débat, il a été décidé d'en exclure les impacts budgétaires qui seront examinés à l'occasion d'un budget supplémentaire. Ce principe n'empêche en rien la continuité du travail de préparation pour une échéance à septembre 2014.  
*Pour information, la ville a évalué grossièrement à 300 000€ cet impact*

## **II. LA GESTION ENGAGÉE DEPUIS 2008 PERMET LA RÉALISATION DES OBJECTIFS BUDGÉTAIRES SANS EMPRUNT NOUVEAU**

### **A. Efforts réalisés depuis 2008**

### **B. Equilibres budgétaires maintenus**

## **A . Les efforts réalisés depuis 2008**

- Pas d'augmentation des taux de fiscalité
- Désendettement
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement

- **Pas d'augmentation de la fiscalité**

- Aucune augmentation des taux de fiscalité directe depuis 2008

Taux de la taxe d'habitation : 13.89 %

Taux de la taxe foncière sur le bâti : 21.22 %

Taux de la taxe foncière sur le non-bâti : 64.66%

**Pour rappel** : Suppression de la taxe sur l'électricité qui ne figure donc plus sur les factures EDF 2013 de nos administrés.



- **Désendettement :**

**la dette passe de 10,5 M€ fin 2007 à 8,124M€ fin 2013**

Risque de taux	Terme	Capital restant dû
Taux Variable	2021	515 378.32 €
Taux Fixe**	2021	778 647.69 €
Emprunt indexé sur la pente CMS 20 ans - CMS 2 ans	2032	3 467 571.10 €
Index taux de change USD/CHF	2033	3 362 702.78€
	<b>Total</b>	<b>8 124 299.89€</b>

Taux moyen : 5,50%

Durée de vie moyenne\* : 10 ans et 3 mois

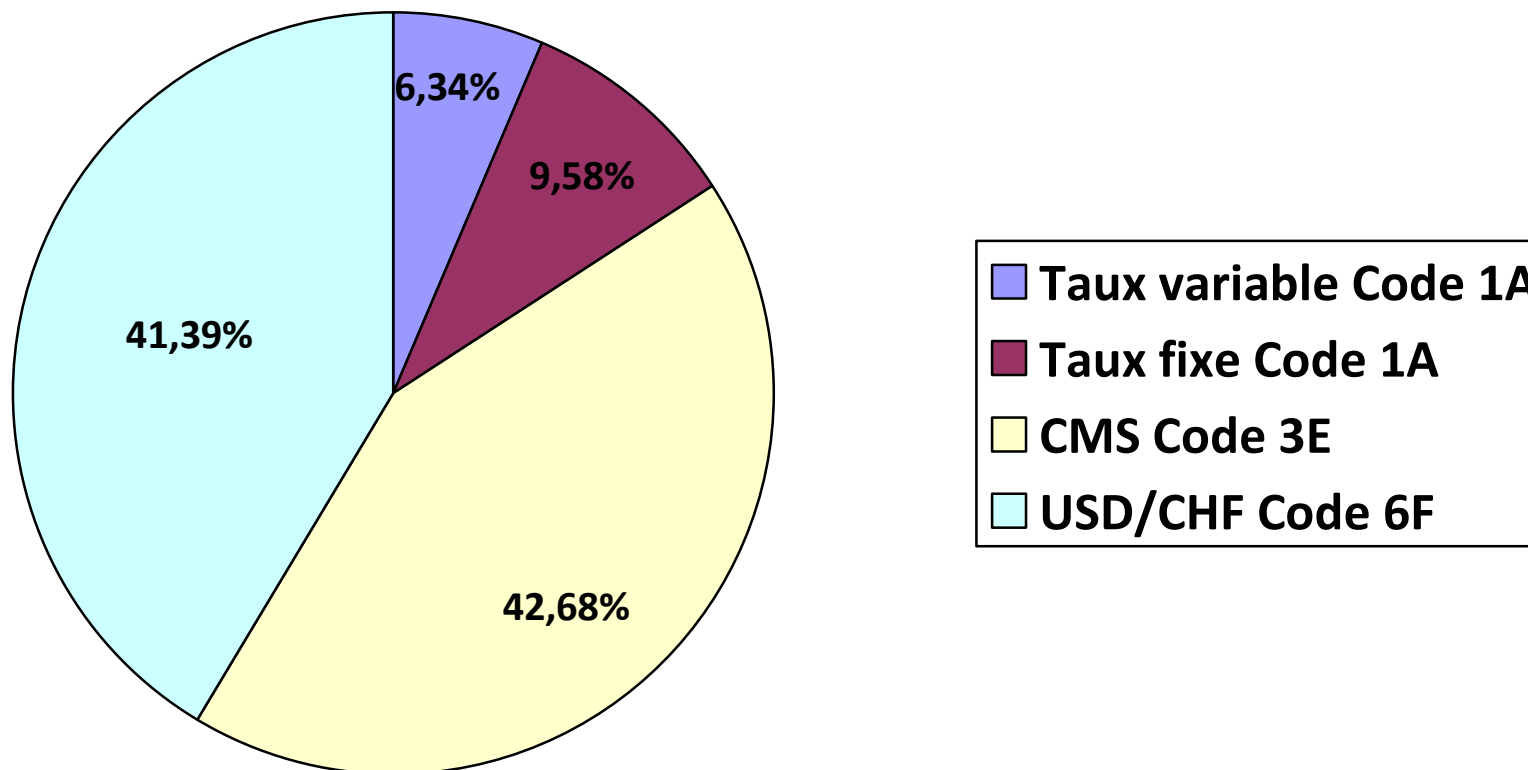
Capacité de désendettement : 2.95 ans

Nombre de lignes : 4

\* Durée moyenne nécessaire au remboursement intégral de la dette, pondéré par son mode d'amortissement : permet de mesurer la durée du « poids » de la dette.

\*\* 1 prêt à taux fixe dont le capital restant dû est de 778 K€ fin 2013, terme en 2021. 1 prêt taux fixe étant arrivé à échéance en juillet 2013. (Capital amorti en 2013 : 55 037€)

## REPARTITION DE L'ENCOURS DE DETTE AU 31/12/2013



### Codification « Charte GISSLER »

Code 1A\* – Emprunts les moins risqués : Taux fixe simple. Taux variable simple.

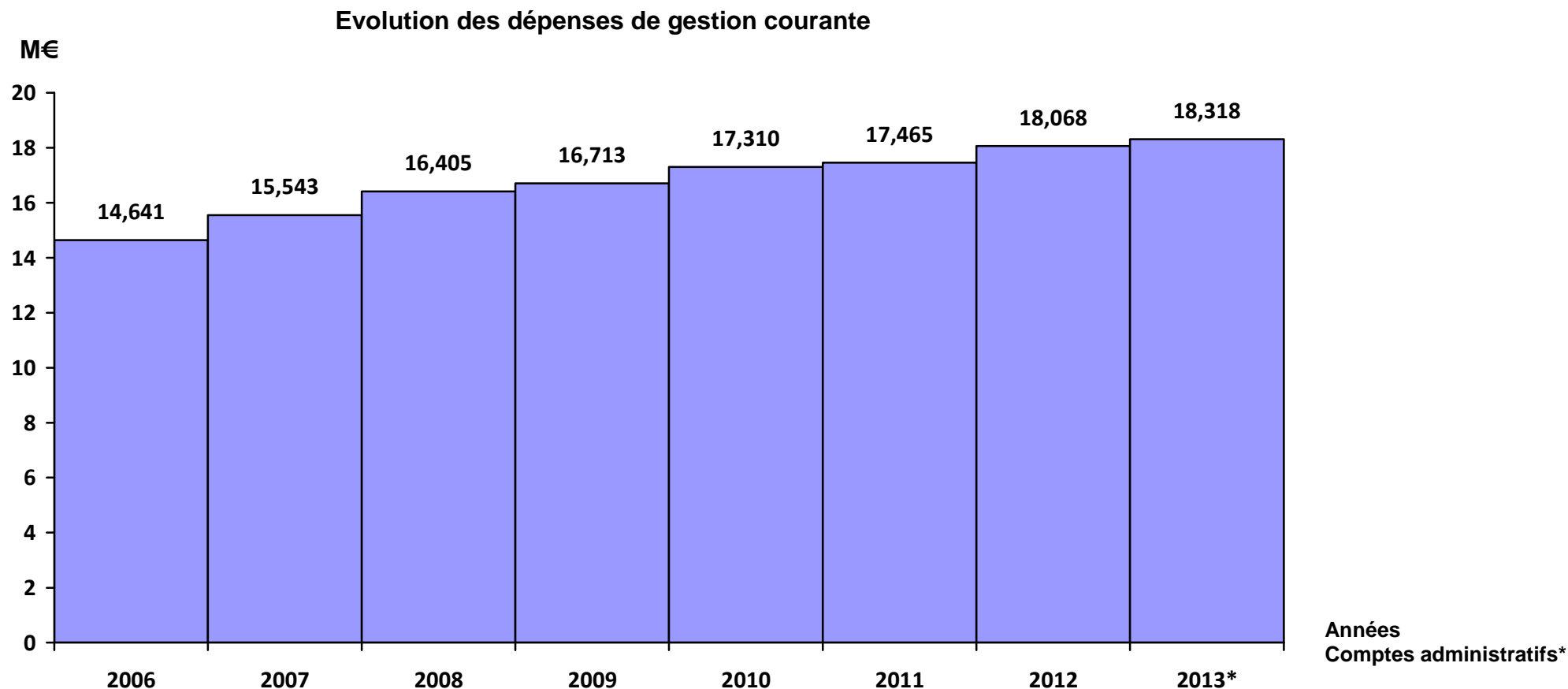
Code 3E\* – Emprunts parmi les plus risqués : emprunts structurés basés sur un écart d'indices dans la zone euro avec un coefficient multiplicateur entre 3 et 5. (=> Notre emprunt CMS)

Code 6F\* – Emprunts les plus risqués : emprunts structurés désormais interdits car « Hors Charte Gissler » (=> Notre emprunt USD / CHF)

- **Maîtrise des dépenses de fonctionnement :**

2006 à 2008: augmentation de 1,8M€ en 2 ans, soit 900 K€ en moyenne par an

2008 à 2013\*: augmentation de 1,9M€ en 5 ans, soit de 380 K€ en moyenne par an



*\*Tous les chiffres et ratios 2013 sont susceptibles de modification jusqu'au 21 janvier 2014*

Une augmentation des dépenses de fonctionnement principalement justifiée par :

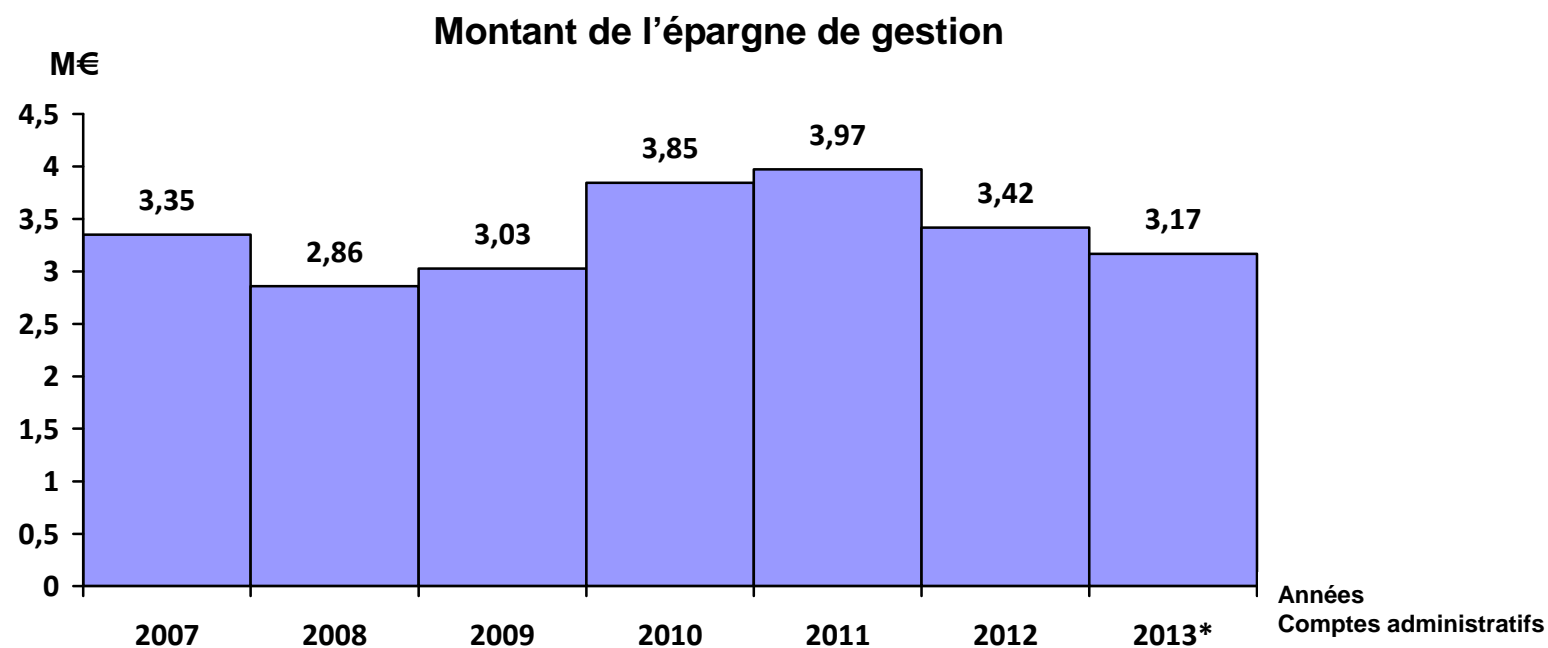
- + 83 k€ de frais de personnel
- + 80 k€ de fluides et énergie
- + 69 k€ d'enfouissement de réseaux France télécom (auparavant budgété en investissement)
- + 35 k€ Annonces et Insertions et publications
- + 22 k€ AMO DSP « Eau Potable »
- + 20 k€ Prestations juridiques (PLU et DUP)
- ...

## **B. EQUILIBRES BUDGETAIRES MAINTENUS**

- **Maintien de l'épargne de gestion**
- **Maintien de l'épargne brute**
- **Maintien de l'épargne nette**
- **Retour à des dépenses d'investissement d'environ 4M€ par an depuis 2010.**
- **Poursuite du désendettement**

## • Maintien de l'épargne de gestion

**Epargne de gestion = recettes réelles de fonctionnement- dépenses de gestion**



*\*Tous les chiffres et ratios 2013 sont susceptibles de modification jusqu'au 21 janvier 2014*

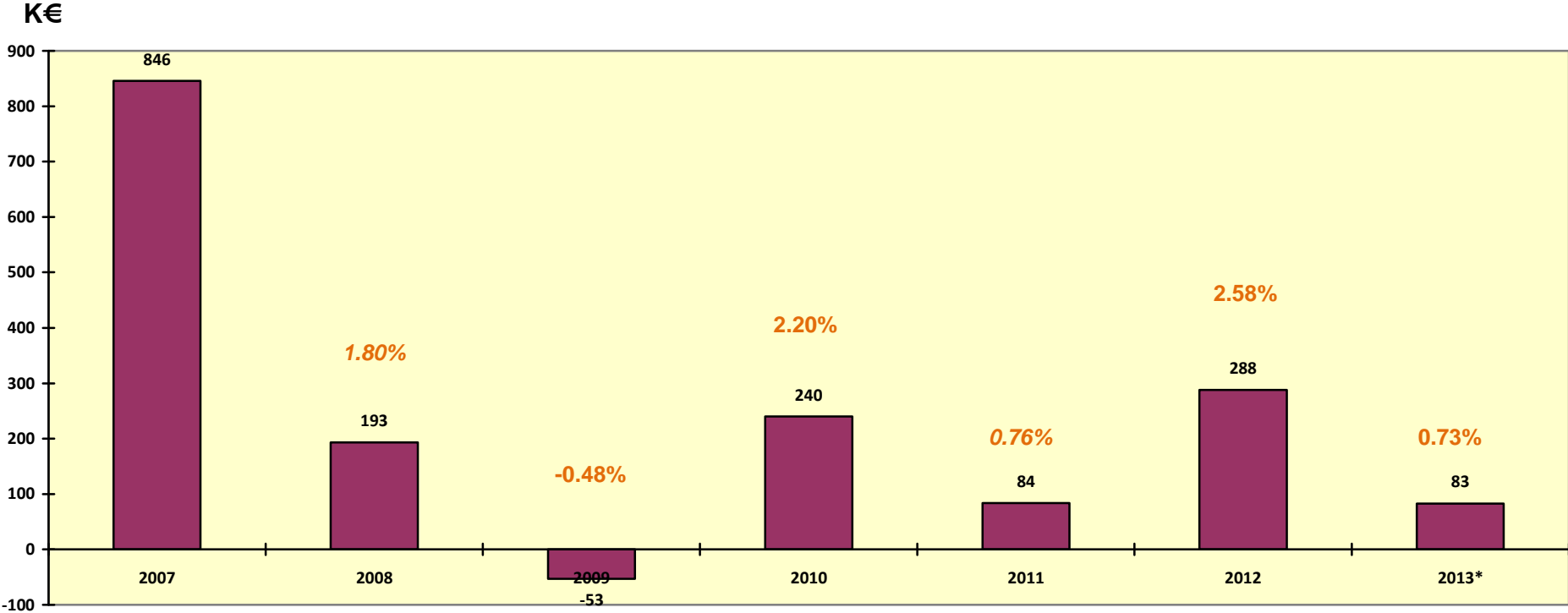
## **2007 à 2010, augmentation de l'épargne de gestion due à :**

- Augmentation du produit des services: +13,5% en 2008, +5 % par an en moyenne jusqu'en 2010.
- Stabilité des autres recettes de fonctionnement (Dotations, Fiscalité...)

## **Depuis 2010, une érosion principalement due à :**

- Tendance à la diminution du produit des prestations communales : Crèches, accueils de loisirs, restaurant scolaire, ... : - 70 k€ depuis 2010 (- 2.8%)
- Dotation Globale de Fonctionnement : -154 k€ depuis 2010 (-5.5%)  
Dotation Nationale de Péréquation : - 48 k€ depuis 2010 (- 29%)  
Dotation de Solidarité Urbaine : -63 k€ depuis 2010
- Tendance à la baisse des droits de mutation : - 180 k€ depuis 2010 (-18%)
- Augmentation des dépenses de fonctionnement malgré une maîtrise des dépenses de personnel (0.73% entre 2012 et 2013)

Variations annuelles des dépenses de personnel en K€ (Volume et Taux)

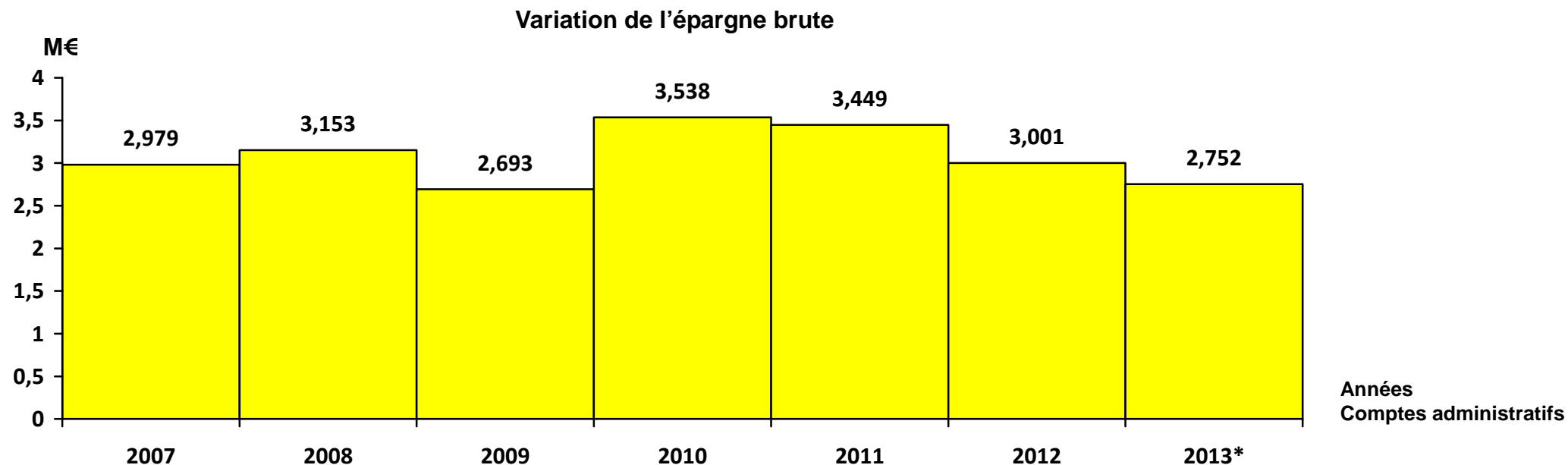


\*Tous les chiffres et ratios 2013 sont susceptibles de modification jusqu'au 21 janvier 2014



- Maintien de l'épargne brute

**Epargne brute = Epargne de gestion – intérêts de la dette + recettes exceptionnelles - dépenses exceptionnelles**



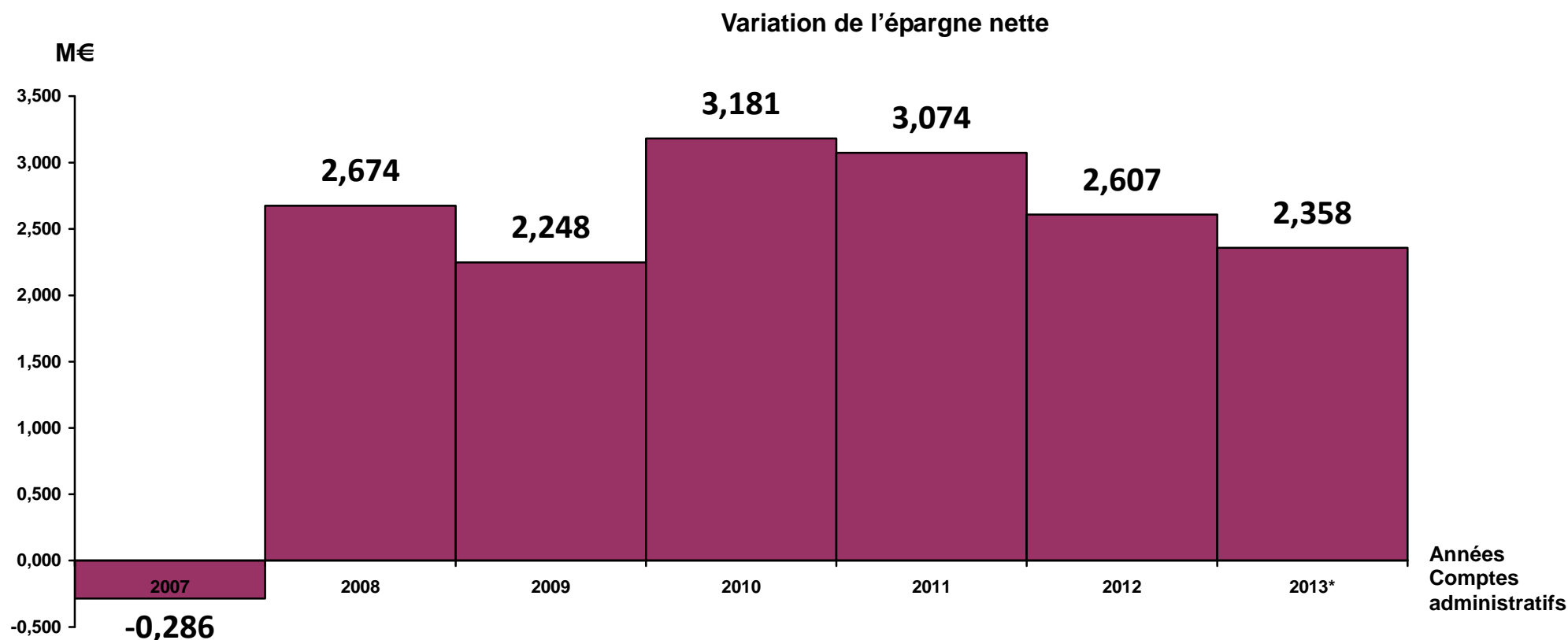
*\*Tous les chiffres et ratios 2013 sont susceptibles de modification jusqu'au 21 janvier 2014*

2013 : La stabilité des intérêts de la dette a permis de caler l'évolution de l'épargne brute sur l'épargne de gestion.

- Maintien de l'épargne nette

**Epargne nette = Epargne brute – capital de la dette**

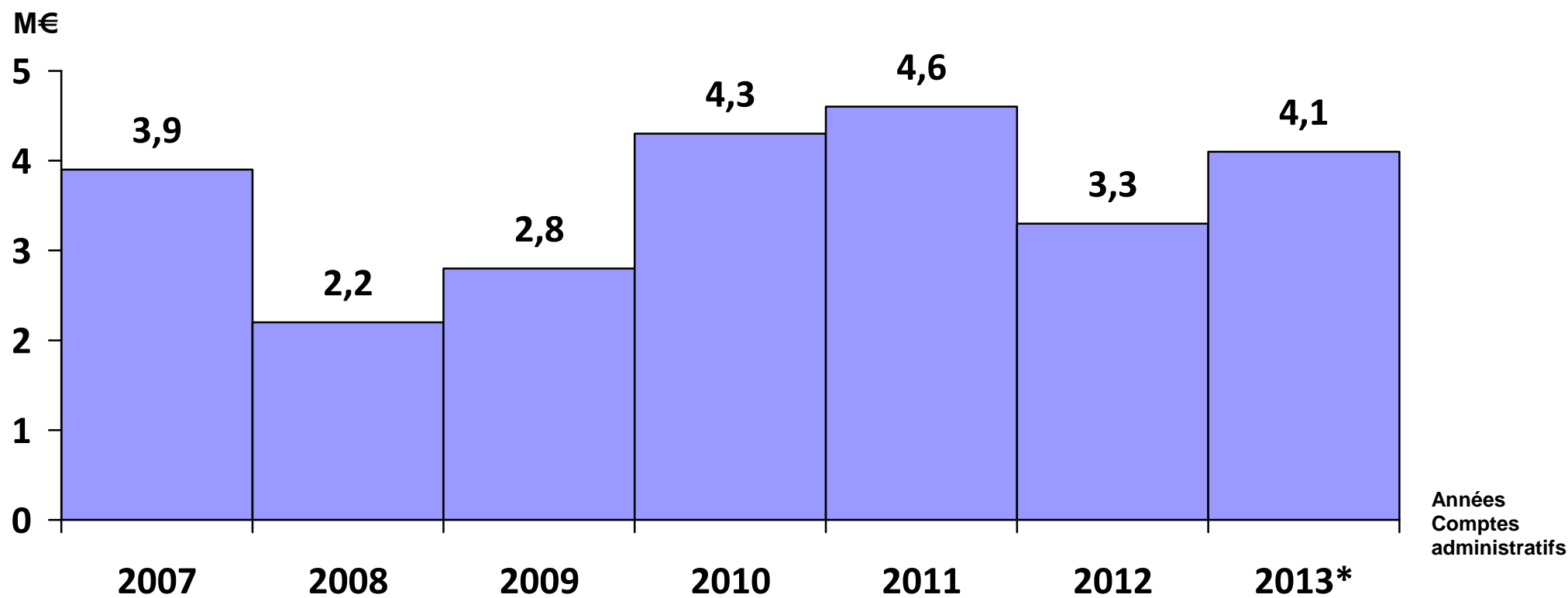
Le montant de l'épargne nette correspond au montant disponible pour financer les investissements.



*\*Tous les chiffres et ratios 2013 sont susceptibles de modification jusqu'au vote du compte administratif le 21 janvier 2014*

Une maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de conserver une épargne nette conséquente, qui viendra alimenter les recettes d'investissement 2014 à hauteur de 2,358 M€ consacré au financement des investissements futurs.

### Evolution des dépenses d'investissement



*\*Tous les chiffres et ratios 2013 sont susceptibles de modification jusqu'au vote du compte administratif le 21 janvier 2014*

- **Poursuite du désendettement**

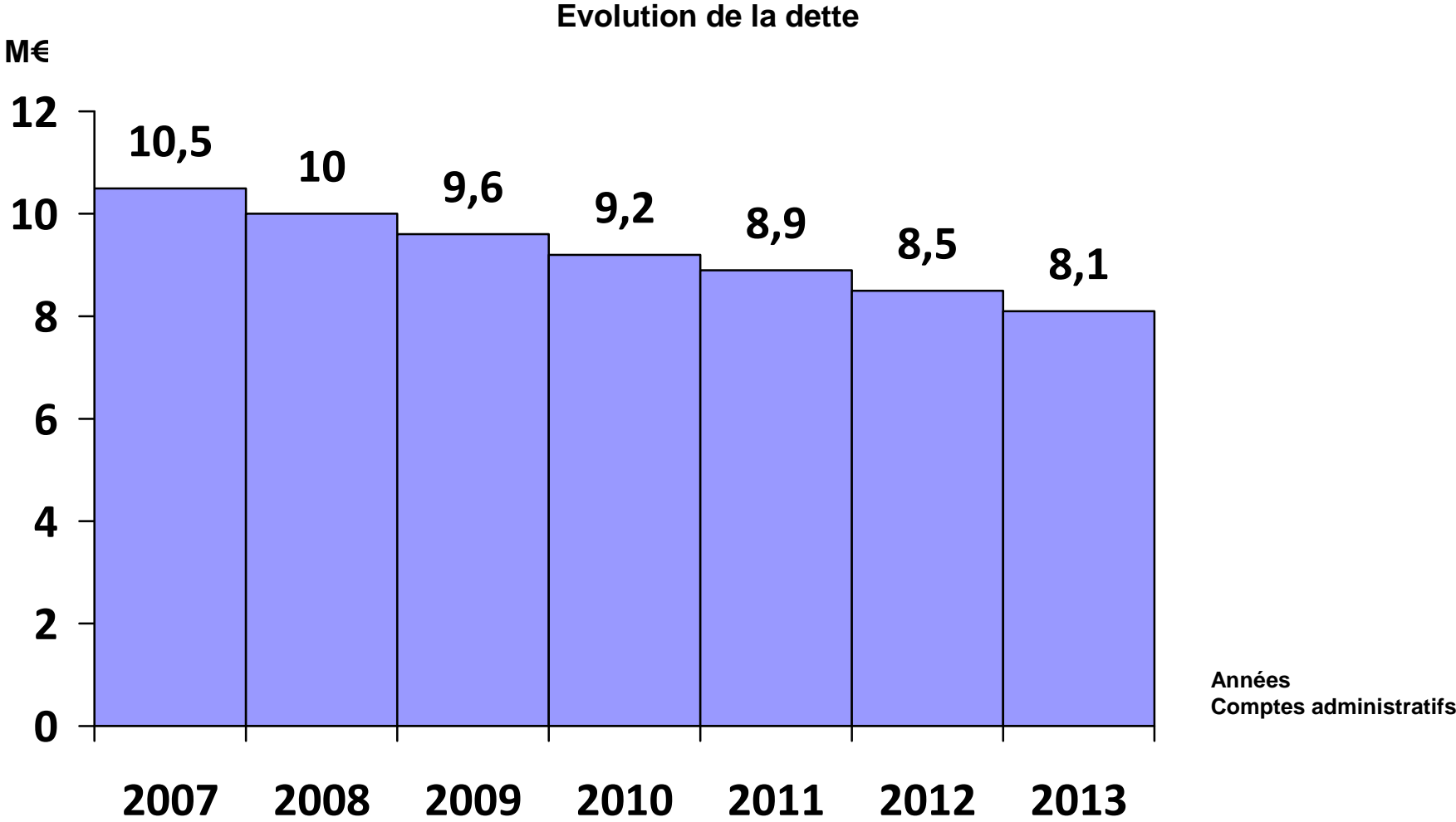
**Capacité de désendettement = capital restant dû / épargne brute = 2.95 ans**

La capacité de désendettement mesure le nombre d'années nécessaires pour que la ville rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement brut.

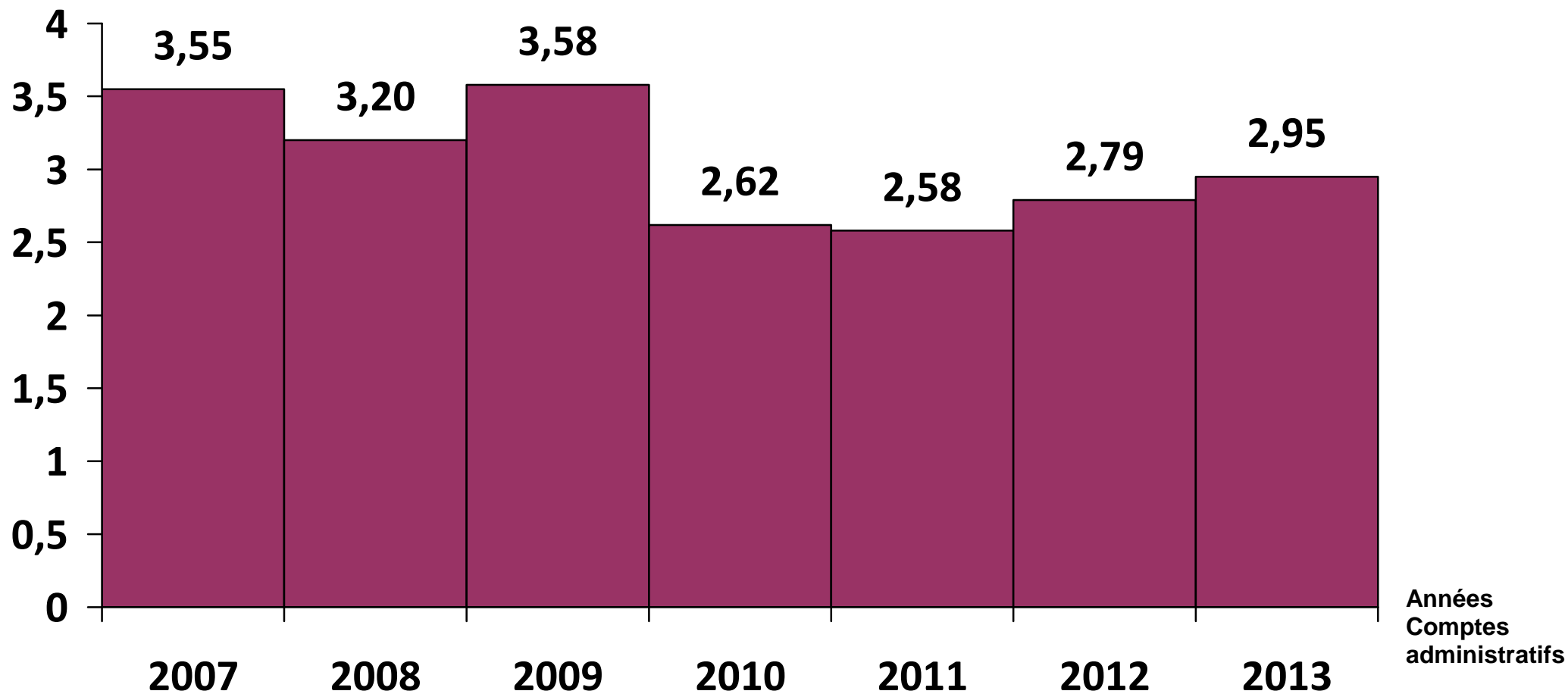
Dette au compte administratif 2007 : 10,5 M€

Dette prévisionnelle au 31 /12 /2013 : 8,1 M€

La ville n'a souscrit aucun emprunt depuis la signature d'un prêt contracté par l'ancienne municipalité le 8 juin 2007 d'un montant d'origine de 3 921 596 €



### Evolution de la capacité de désendettement CRD/ Epargne brute



La capacité de désendettement se maintient très au-dessous des 5 ans à 2.95 ans fin 2013.

**Note :**

*Le ratio moyen est de 5 ans (source Rapport CRC) :*

- Une Capacité de Désendettement inférieure à 5 ans est considérée comme « satisfaisante »*
- Une Capacité de Désendettement compris entre 5 et 10 ans est considérée comme « à surveiller »*
- Une Capacité de Désendettement compris entre 10 et 15 ans est considérée comme « inquiétante »*
- Une Capacité de Désendettement supérieure à 15 ans est considérée comme « Critique »*



## Ratio des communes de la CCBS - 2012

POPULATION	172 186	15 376	15 588	16 676	10 370	30 226	31 292	51 828
------------	---------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

Moyenne strate 10 000 à 20 000 hab.	Moyenne strate 20 000 à 50 000 hab.	Moyenne strate 50 000 à 100 000 hab.	Moyenne CCBS	CARRIERES	MONTESSON	LE VESINET	CROISSY	CHATOU	HOUILLES	SARTROUVILLE
-------------------------------------	-------------------------------------	--------------------------------------	--------------	-----------	-----------	------------	---------	--------	----------	--------------

Recettes de FCT	€/hab	1323	1437	1491	1 282	1385	1099	1578	1195	1227	1285	1207
-----------------	-------	------	------	------	-------	------	------	------	------	------	------	------

Dépenses de FCT	€/hab	1006	1307	1370	1 116	1251	1009	1371	1006	1113	1084	981
-----------------	-------	------	------	------	-------	------	------	------	------	------	------	-----

Recettes d'invst.	€/hab	389	556	618	356	321	153	529	389	393	439	270
-------------------	-------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Dépenses d'invst.	€/hab	382	538	584	329	239	206	380	382	396	359	338
-------------------	-------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Endettement	€/hab	955	1066	1238	516	555*	109	1027	251	602	427	643
-------------	-------	-----	------	------	-----	------	-----	------	-----	-----	-----	-----

Annuité de dette	€/hab	116	138	153	72	55	23	127	125	64	49	62
------------------	-------	-----	-----	-----	----	----	----	-----	-----	----	----	----

Source: Direction Générale des Finances Publiques

\*L'endettement par habitant est estimé à 520 € fin 2013

### **III. Maintien de nos marges de manœuvre en 2013, mais aussi à l'horizon 2014**

**A.Poursuite d'une gestion rigoureuse sur 2014**

**B.Maintien de nos équilibres sur 2013 et 2014**

**C.Maintien de nos dépenses d'investissement**

## **A. Poursuite d'une gestion rigoureuse sur 2014**

- **Recettes de fonctionnement**

- **aucune augmentation des taux d'imposition n'est envisagée à moyen terme.**
- évolution des bases d'imposition : le produit de la fiscalité directe issu du dynamisme des bases, a permis une augmentation du produit fiscal de 1,8% en 2013. Nous retiendrons une évolution prudente de 1.3% pour 2014.
- Le produit des droits de mutation s'élèverait à 800 K€ fin 2013, conformément aux prévisions. Nous maintiendrons ce volume prévisionnel sur le budget 2014
- tarifs municipaux : **évolution des tarifs conforme à l'évolution du coût de la vie**
- Dotation globale de fonctionnement : Prévision d'une baisse de 3,3% en 2014 (91k€), conformément à la baisse de l'enveloppe globale annoncée.
- Stabilité des dotations communautaires malgré une pression croissante sur les finances de la CCBS (Augmentation du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales et du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)
- Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle : Dotation très volatile. Une prévision de 490 K€ sera inscrite au BP 2014 (580K€ perçu en 2013)

- **Dépenses de fonctionnement**

- Dépenses de personnel : limitation à l'augmentation de l'indice GVT (glissement-vieillesse-technicité), soit 1,7%
- Autres dépenses de fonctionnement : +1.2% par an (inflation).
- Intégration des dépenses d'enfouissement des réseaux France Télécom auparavant en investissement pour 110 000 €.
- Subventions et participations communales à destination de nos associations stables.

**Cet objectif ambitieux de maîtrise totale de nos dépenses de fonctionnement permet de maintenir un niveau d'autofinancement conséquent.**

## **B. Maintien de nos équilibres en 2013 et en 2014**

- **Maintien de l'épargne de gestion**

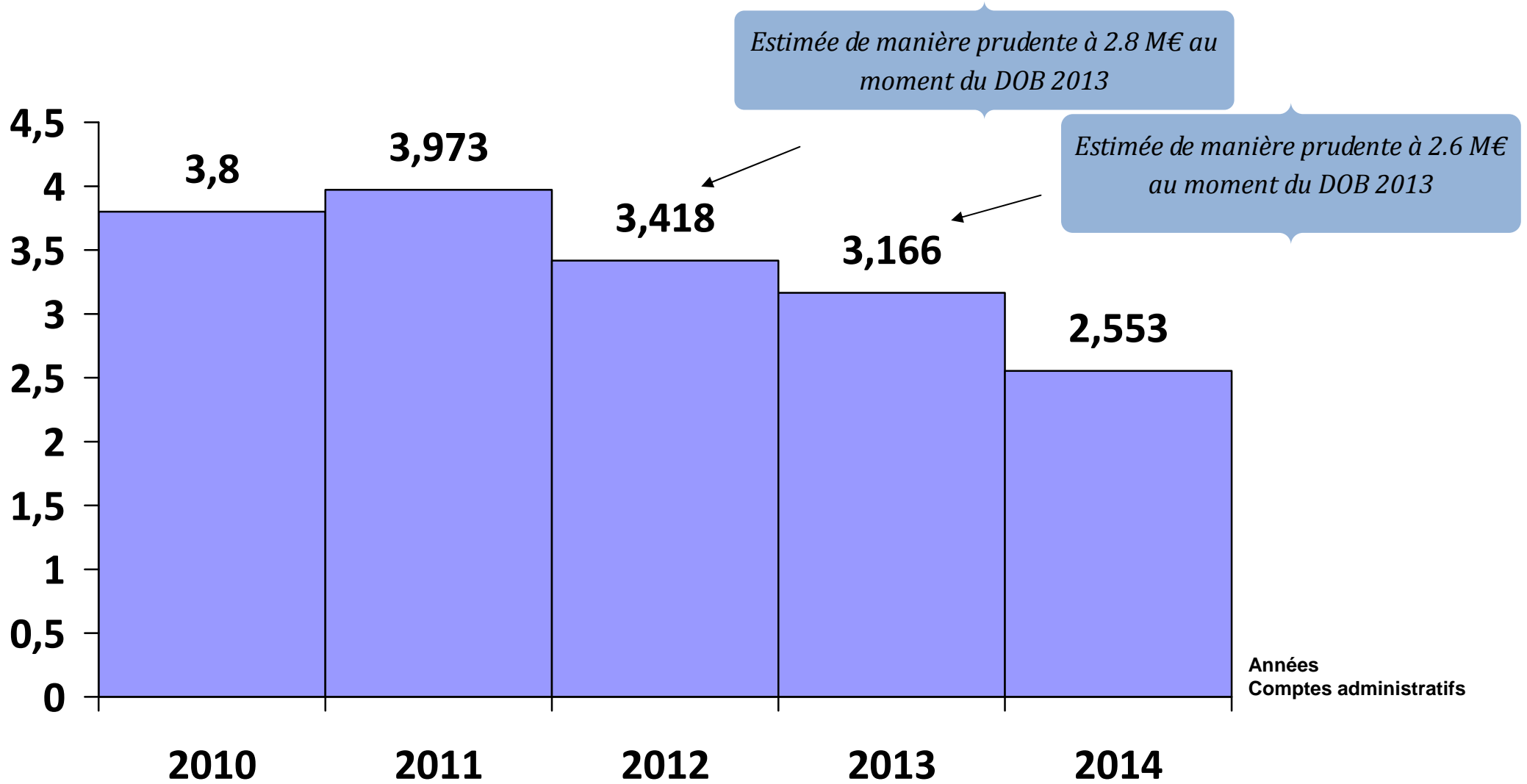
**Epargne de gestion = recettes de fonctionnement- dépenses de fonctionnement.**

Avec les hypothèses retenues dans cette prospective contrainte, l'épargne de gestion se réduit. Ainsi, les effets vertueux de croissance modérée des dépenses de fonctionnement sont contrecarrés par la dégradation des dotations de l'état.

L'épargne de gestion se maintiendrait cependant en 2014 à 2,55 M€,



### Evolution de l'épargne de gestion M€



- Maintien de l'épargne nette

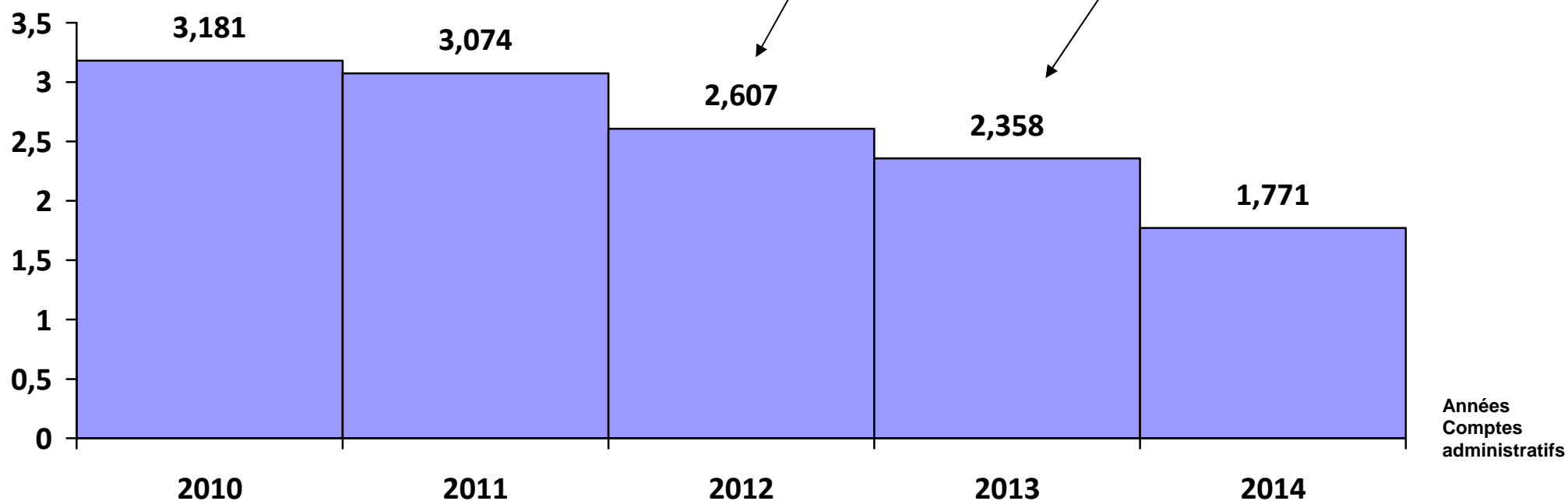
**Epargne nette = Epargne brute – capital de la dette**

Le montant de l'épargne nette correspond au montant disponible pour financer les investissements.

*Estimée de manière prudente à 1.9 M€ lors du DOB 2013*

*Estimée de manière prudente à 1.7 M€ lors du DOB 2013*

Evolution de l'épargne nette  
M€



Malgré une baisse de l'épargne nette, le niveau d'autofinancement reste suffisant pour ne pas contractualiser de nouvel emprunt.

## **C.Maintien de nos dépenses d'investissement**

**Le Budget Primitif 2014 sera voté avant l'adoption du compte administratif 2013 :**

- Pas de reprise de l'excédent de Fonctionnement
- Pas de reprise de l'excédent d'Investissement

=

**Un budget primitif d'investissement 2014 moins élevé que les années précédentes, dans l'attente d'être complété par les soldes d'exécution antérieure.**

• **Dépenses prévisionnel d'investissement au BP 2014 (en €)**

<b>ARBITRAGE BP 2014 INVESTISSEMENT</b>	
DIVERS	165 000 €
VOIRIE	1 800 000 €
COA	100 000 €
ENVIRONNEMENT	200 000 €
BATIMENT	1 400 000 €
URBANISME	35 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 700 000 €</b>

## Recettes d'investissement prévues en 2014 (en €)

<b>POUR INFORMATION STRUCTURE RECETTES BP 2014</b>	
	BP
13 : Subventions d'investissement	450 000 €
16 : Emprunt	1 475 000 €
21 : Subvention d'équipement	0 €
10 : Dotations (FCTVA; TLE; Excédent fonction capitalisé )	630 000 €
Virement section fonctionnement	456 000 €
Solde d'exécution N-1	0 €
040 : Opérations d'ordre provenant de la section de fonctionnement	689 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 700 000 €</b>

- FCTVA : Le FCTVA correspond à la récupération forfaitaire de la TVA sur une partie de nos investissements payés en n-1.
- La fiscalité sur l'aménagement : A compter de 2012, la TLE a été remplacée par la Taxe d'Aménagement, la recette devrait être globalement stable (environ 30 K€).
- Excédent de fonctionnement capitalisé : ce montant correspond au solde capitalisé de la section de fonctionnement. Il ne sera connu qu'au moment du vote du compte administratif 2013 et sera intégré au budget supplémentaire 2014.

## **Emprunt**

L'inscription d'emprunt pourrait s'élever à environ 1.5 M€ au BP 2014 (pour mémoire : 3,8 M€ inscrit au BP 2013).

En cas de retard dans nos programmes d'investissement induisant un retard dans le versement des subventions, une mobilisation partielle de l'emprunt pourrait survenir. Cet emprunt sera alors souscrit à taux fixe.



# **BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

## REALISE 2013 PREVISIONNEL

- **Recettes de fonctionnement** : maintien des recettes perçues en 2012 => 164 K€ (surtaxe communale)
- **Dépenses de fonctionnement** : marginales => 8 K€
  
- **Recettes d'investissement : 659 K€**
  - ✓ Subventions Agence de l'Eau et /ou emprunt : 201 K€
  - ✓ Réserves liées à l'excédent de fonctionnement capitalisé 458 K€
  
- **Dépenses d'investissement : 661 K€**
  - ✓ des crédits d'étude MOE : 18 K€
  - ✓ des crédits pour des travaux : 641 K€

L'essentiel des investissements ayant été engagés en 2013, le budget 2014 sera dédié à la reconstitution d'une réserve destinée à des investissements futurs.